

## EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 30 octobre 2015

N° 963

## Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, a réuni pour la 4<sup>ème</sup> fois les quatre opérateurs de télécommunications

Cette réunion a permis au Ministre de faire le point sur l'état d'avancement de l'équipement en très haut débit en France. Il a confirmé la nécessité de disposer d'engagements précis de déploiement de la part des opérateurs privés d'ici la fin de l'année. Ces précisions devront permettre à l'Etat comme aux collectivités concernées de disposer de la visibilité nécessaire sur ces programmes d'investissement essentiels. Un état des lieux sera établi en janvier 2016.

L'Etat a d'ores et déjà engagé près de 2 milliards d'euros, sur les 3,2 milliards du plan France Très Haut Débit, pour accompagner les projets de réseaux à très haut débit portés par les collectivités. 78 projets, correspondant à la couverture de 89 départements, ont été déposés par ces dernières pour bénéficier d'un financement au titre de ce plan.

La rencontre a également permis de suivre la mise en œuvre des dispositions issues de la loi pour la Croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, en particulier celles visant à réduire les coûts et contraintes pesant sur le déploiement des réseaux de fibre optique et à clarifier les conditions d'accès aux réseaux portés par les collectivités territoriales.

Enfin, un point d'étape a été fait sur la réalisation du programme de couverture des zones blanches de la téléphonie mobile. Emmanuel Macron a salué la pleine mobilisation des services de l'Etat, des collectivités territoriales et des opérateurs dans l'identification de près de 200 centres bourgs des communes qui devront être couverts d'ici la fin 2016. Les résultats de ce recensement, qui pourra encore être complété pour s'assurer qu'aucun territoire n'a été oublié, seront formalisés dans les premiers jours de novembre afin de permettre le lancement des premiers travaux au plus vite.





En conclusion, le Ministre a souligné que « les opérateurs télécoms, par les réseaux qu'ils déploient, jouent un rôle essentiel dans la transformation numérique de notre économie, sur l'ensemble du territoire. Il est donc indispensable de créer les conditions de leur pleine mobilisation, aux côtés de l'Etat et des collectivités, pour l'investissement dans des réseaux performants, gages de compétitivité et d'attractivité pour nos entreprises. C'est une des conditions nécessaires pour que nous puissions nous saisir des nouvelles opportunités économiques. »

**Contact presse:** 

Cabinet d'Emmanuel MACRON: 01 53 18 45 13

